

Deux demandes en concession, faites depuis quelques temps déjà, ont été soumises dernièrement à l'approbation de l'Assemblée nationale. Ce sont celles de Monsault (station de la ligne d'Épinay à Luzarches) à Amiens et de la ligne de Busigny à Somain à la frontière de Belgique vers Dour.

Une convention provisoire a été passée, à cet effet, avec M. le ministre des travaux publics; le conseil en demande l'approbation à l'Assemblée. Voici les dispositions principales de cette convention. La Compagnie exécute, dans un délai de trois ans, ces lignes, sans subvention ni garantie d'intérêt; ces nouvelles sections sont régies par les cahiers des charges de 1867 et de 1869, et elles formeront un compte distinct de ceux du nouveau et de l'ancien réseau. — L'Etat participera les bénéfices lorsqu'ils auront atteint plus de 13,000 fr. par kilomètre.

Après la lecture de cet intéressant rapport, M. le président met aux voix les propositions qu'il contient. Elles sont votées à l'unanimité, ainsi que la réélection de :

MM. Delebecque, le duc de Galliera, Alex. Adam, le baron Alphonse de Rothschild, et le baron de Soubeyran. (Progrès du Nord.)

Les Lillois ne se plaignent pas de la direction de leur Grand-Théâtre. Elle soit varier leurs plaisirs. Après les artistes de la comédie française, elle va leur faire la surprise de Thérèse; après Athalie, Andromaque et Tartuffe, ils entendront : C'est moi qui suis la femme à barbe et c'est dans le nez qu'on se chatouille !

On s'entretient beaucoup en ville d'un fait assez grave en matière d'industrie, auquel certaines personnes croient pouvoir attacher un intérêt de scandale. La question est en ce moment soumise au tribunal de commerce, et nous attendrons sa décision avant d'entrer dans plus de détails.

M. Godey, ancien directeur des travaux municipaux de la ville de Roubaix, est nommé directeur de la Volvié, à Orléans.

Le journal de la société agricole du Brabant publie les renseignements suivants sur la peste bovine :

« L'état sanitaire du département du Nord ne s'améliore pas. Le développement qu'y prend la peste bovine, la permanence du fléau dans certaines localités, constituent une situation très-inquiétante pour notre pays.

« Ce n'est que grâce à la vigilance des nombreux agents placés en surveillance sur la frontière que nous avons pu depuis quelque temps être préservés de l'invasion du fléau.

« Dans le courant du mois d'avril dernier, la peste bovine s'est montrée dans vingt-trois communes du département du Nord. Elle a fait sa réapparition dans les arrondissements de Douai et d'Arras, où elle n'avait plus régné depuis plusieurs mois. Les arrondissements de Lille, d'Hazebrouck et de Dunkerque sont toujours les plus atteints; dans ce dernier arrondissement, huit communes sont en ce moment infectées.

« Il me semble que l'on a enfin reconnu en France la nécessité de prendre des mesures énergiques et radicales pour circonscrire les foyers d'infection et arrêter les progrès du mal.

« Nous voyons, en effet, que dans la séance de l'Assemblée nationale du 29 avril dernier, le ministre de l'Agriculture et du Commerce, interpellé à ce sujet, a fait connaître que, d'accord avec le ministre de la Guerre, il allait s'occuper de faire établir dans l'arrondissement de Dunkerque des cordons sanitaires composés de militaires, afin de circonscrire le fléau dans cet arrondissement.

« Bien que ce soit là un progrès réel, nous ferons remarquer que si l'on veut employer les moyens qui ont si bien réussi, comme le ministre français en convient, en Belgique et en Allemagne, il est tout aussi nécessaire de former ces cordons sanitaires autour de chacun des foyers d'infections qui se produisent, pendant que l'on procède à la désinfection des locaux. »

Il paraît que l'augmentation de traitement dont nos facteurs viennent d'être l'objet, ne s'applique pas, comme nous l'avions cru, à la classe tout entière de ces honnêtes et dévoués fonctionnaires. Les facteurs urbains de Lille auraient seuls reçu cette augmentation qui, pour quelques-uns même, ne s'élèverait qu'à la somme de 50 fr. (Progrès)

Nous voyons par le tableau comparatif des recettes effectuées en France pour l'œuvre de la propagation de la loi, que le diocèse de Cambrai a donné 147,000 fr. en 1870, et 154,000 fr. en 1871. Notre diocèse vient en seconde ligne, après celui de Lyon; Paris n'a que le numéro 3. Les recettes totales de 1871 s'élèvent à 5,020,897 fr. 65 c.

En 1870, elles n'avaient été que de 4,198,867 fr. 48 c.

Différence en faveur de 1871..... 822,030 fr. 17 c.

A 200,000 fr. près, le budget des missions sera donc, cette année, ce qu'il était en 1869, avant nos désastres. Les calculs humains pouvaient, devaient même faire craindre un résultat tout contraire. La prophétie dont Dieu n'a cessé d'entourer l'œuvre depuis son berceau n'a jamais, nous semble-t-il, été plus visible que cette année, disent justement les Missions catholiques.

Nous donnons le remède suivant, en indiquant soigneusement la source où nous l'avons puisé, n'osant pas assurer la responsabilité de la chose :

L'Indicateur, de Fontenay-le-Comte, publie les lignes suivantes :

« Piqûres d'insectes, guêpes, frêlons, abeilles, taons, cousins, puces, etc., son instantanément guéries au moyen d'un poireau. Il suffit de frotter la partie blessée avec ce légume, et l'enflure est aussitôt conjurée, la douleur n'a même pas le temps de naître, ou si elle a commencé, elle se transforme subitement en plaisir.

« Ce remède a, paraît-il, été découvert par un chien. Cet animal, piqué au nez par une guêpe, s'en alla droit au potager de son maître, y déracina un poireau, l'apporta sur une pierre où il le lacéra avec ses griffes, puis s'en frotta le nez dont l'enflure et la douleur disparurent rapidement.

« Le maître du chien était un médecin de campagne. Après avoir répété maintes fois l'expérience sur lui-même, s'être fait piquer expressément par tous les insectes de sa contrée, et chaque fois s'être guéri par la méthode du poireau découverte par son chien, il a informé l'Académie des heureux résultats obtenus.

« La nature est remplie de remèdes aussi simples et aussi efficaces. »

C'est par suite d'une erreur que la kermesse de Nouveaux a été annoncée pour le jour de la fête de l'Ascension; elle est remise au dimanche suivant.

Le bruit court qu'une arrestation assez importante aurait eu lieu cette nuit. Nous jugeons prudent de ne pas répéter les rumeurs, fort hasardeuses sans doute, qui circulent à ce sujet.

La gendarmerie a arrêté, ce matin, le nommé Constant G..., ouvrier teinturier, demeurant à Flers, accusé de vol, au préjudice de Denis M..., épicière, habitant la commune de Croix.

Hier matin, vers cinq heures et demie, le nommé Rémi Barthe, tisserand, âgé de 22 ans, a été mordu par un cheval attelé à une voiture qui stationnait en face de l'établissement de M. Florimond Hannart, rue du Bois. Après examen de la morsure, un médecin appelé sur le champ, a déclaré que la blessure n'avait pas de gravité.

La police de Roubaix a arrêté François B..., bachelier, âgé de 14 ans; Alexandre B..., Jean H..., Charles N..., exerçant la même profession, et Théodore H..., cabaretier, accusés de vol et de complicité de vol de charbon.

Auguste P..., fraudeur, a été arrêté, hier, pour rébellion et injures envers un agent de la force publique.

Dimanche soir, vers huit heures, un incendie s'est déclaré dans la boîte aux lettres située sur la Grand-Place de Lille, auprès du marché St-Nicolas.

Des pompiers sont aussitôt accourus et ont été, à l'aide d'un arrosoir, assez promptement maîtres du feu. Mais nombre de lettres ont été brûlées; toutes plus ou moins endommagées.

On suppose que le feu a été communiqué avec de l'amadou.

Est-ce malveillance ou espionnerie d'enfant; on ne sait. La justice informe. (Rallieinent.)

Le crime de Wavrin.

Sous ce titre, nous lisons dans le Progrès du Nord :

Hier matin, le bruit se répandait à Lille que la commune de Wavrin, dépendant du canton d'Haubourdin, et dont le territoire est situé à 14 kilomètres de notre ville, avait été le théâtre d'un crime commis dans la soirée de dimanche.

A huit heures, le meurtrier et son père arrivaient sous l'escorte de gendarmes et étaient écroués à la maison d'arrêt. Le meurtrier est un nommé Descampiaux, dit Mascarin, manoeuvre maçon qui, déjà maintes fois, eut maille à partir avec la justice à raison de ses actes de violence. La famille Descampiaux, surnommée la famille Nanelle, du prénom de la mère du meurtrier, a, dans tout le canton d'Haubourdin, la plus triste réputation.

Voici les détails que nous avons pu réunir sur le crime et les circonstances dans lesquelles il fut commis :

Mascarin avait eu dans la soirée, à l'estaminet de la Truelle, chez François, en face de chez Flament, buraliste et marchand épicière, une discussion très vive avec un nommé Pierre Lutin, ancien militaire. Cette discussion s'était terminée dans la rue par un combat acharné que l'intervention du garde-champêtre seule fit cesser. Dans la lutte, Descam-

pioux avait été presque entièrement dépouillé de ses vêtements. Lorsque le garde-champêtre voulut l'arrêter, le témoin du désir d'être conduit à sa demeure pour y prendre quelques vêtements. Le garde-champêtre y consentit, et bientôt sollicité par les prières de la mère de Descampiaux, et sur la promesse faite que celui-ci allait se coucher, il ne le maintint pas en état d'arrestation. Descampiaux se coucha en effet, mais bientôt, pris d'un accès de fureur subite, il s'habilla et sortit en disant : « Il faudra qu'il y ait un qui y passe. »

Il revint à l'estaminet de la Truelle, mais les portes en étaient fermées, et vainement essayait-il de les enfoncer. Il revenait vers sa demeure et se trouvait devant la maison de Flament qui, située sur la grande rue de Wavrin, fait face à une petite ruelle où habite la famille Manette, lorsqu'il rencontra Declouquemant, cultivateur, auquel il porta deux coups de couteau qui l'atteignirent, le premier à l'épaule droite à l'extrémité de l'humérus, et le second près de la clavicule, dans la région du cou.

Puis il s'achemina tranquillement vers sa maison. Quelques pas avant d'y arriver, il se trouva en face de Coquelle, ouvrier charpentier, âgé de 20 ans, et la nature la plus douce qu'on ait connue dans le pays. Il l'appelle, et au moment où celui-ci tourne la tête, il reçoit dans la tempe un coup de couteau qui l'étend raide mort. Au bruit qui commence à se faire dans la rue et aux cris de la victime, son père ouvre la porte et reçoit dans ses bras le malheureux jeune homme expirant.

Les habitants de Wavrin cernent la maison du meurtrier, et un exprès court aussitôt chercher la gendarmerie à Haubourdin. M. le juge de paix accourt en même temps et procède sur-le-champ à l'audition des témoins de ce double crime.

Descampiaux, dit Mascarin, est arrêté, ainsi que son père et son frère, surnommé Caïphe. Ce dernier a été remis en liberté hier soir. Quant au père, il a été maintenu en état d'arrestation. C'est lui, dit-on, qui aurait remis à son fils le couteau qui a servi à commettre le crime. On lui prête même ce propos : « Si tu ne le tues pas, moi je m'en charge. »

Un membre du parquet de Lille, accompagné d'un juge d'instruction, a dû se rendre hier dans l'après-midi à Wavrin. L'agitation est fort grande dans la commune; partout les travaux ont été interrompus pendant cette journée. Mascarin est un homme de taille moyenne au regard vague, hétébé, à la face anguleuse et amaigrie. Il paraît âgé de vingt-cinq ans.

Nous lisons dans le Courrier de Lyon : « Nous apprenons que M. Jame, promoteur de l'Exposition, avait fait assigner hier, 3 mai, à l'audience des référés, M. Tharel, directeur de l'Exposition.

M. le président du tribunal, faisant droit aux conclusions de M. Jame, a condamné M. Tharel à faire faire, dans le délai de cinq jours, les réparations nécessaires à la toiture de la galerie des tissus, par laquelle la pluie pénètre de toutes parts.

M. le président a nommé M. Bellemain, architecte, pour procéder d'office à ces travaux, si M. Tharel ne les a pas fait exécuter dans le délai de cinq jours.

En outre, M. de Villiers a été nommé expert, par la même ordonnance, pour apprécier les dégâts que la pluie a pu causer dans les caisses de tissus déjà arrivées. »

BLUETTES ROUBAISIENNES

Il y a un proverbe espagnol ou italien conçu ainsi : « Qui fait ses affaires ne se fait pas les mains. »

Les hommes du 4 septembre doivent avoir les leurs fureusement propres !

C'était dans une de nos écoles; un inspecteur demandait à une petite fille l'explication du mot gages.

L'enfant se taisait.

« Voyons, vous connaissez cela, fit l'inspecteur au milieu du silence général; votre père en gagne chaque semaine; il en apporte chez vous. Qu'est-ce qu'il a le samedi soir, régulièrement, lorsqu'il rentre à la maison ?

« Il est pochard, monsieur, répond l'enfant.

M. Z... (je ne nomme personne) a une réputation légèrement tarée. Il disait hier qu'il connaissait les lois de la morale.

« Oui, répondit quelqu'un, comme les voleurs connaissent la gendarmerie. SPHINX.

Roubaix, mardi.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES

3 mai. — Maria Argellies, rue Nain. — Paul Descamp, au Pile. — Zoé Danneels, rue d'Arcole. — Elisabeth Cosart, au Pile. — Charles Carpentier, rue la Croix.

4 mai. — Charlotte Dhondt, rue des Longues-Haies. — Césaire Henno, au Pile.

Albert Bodart, rue Saint-Jean. — Hector Matton, rue des Longues-Haies. — Auguste Preys, rue Saint-André. — Louis Desbarbieux, rue de Lamoy. — Marie Tiberghien, rue de l'Abattoir. — Emile Verriest, rue de la Paix. — Henri Boussamaï, rue de l'Ommelet. — Silvie Deschamps, Epeule. — Jean Van Lierde, rue de Lille. — Céline Vandecruix, rue des Longues-Haies.

DÉCÈS

3 mai. — Henriette Desmetre, 73 ans, ménagère, au Pile. — Gaston Fourmentaux, 3 mois, au Raverdy. — Liévine Joye, 5 mois, au Pontenoy. — Jeanne Stévenard, 1 an, rue de la Chaussée. — Achille Cuvelier, 3 ans, Hôpital. — Pierre Gobert, 23 ans, terrassier, Hôpital. — Maria Marthe, 8 ans, Basse Masure.

4 mai. — François Barbiot, 81 ans, journalier, Hospice. — Pharaïde Verbracken, 17 ans, tisserand, rue Philippe-le-Bon. — André Devos, 1 an, rue du Gros Saul. — Marie Desauvage, 3 mois, rue d'Archimède. — Léon Mechez, 5 mois, rue de Magenta. — Jean Duthoit, 44 ans, fleur, Hôpital.

Dernières Nouvelles

Nous lisons dans le Figaro arrivé à Roubaix cette après-midi :

« Le bruit a couru que don Carlos avait été fait prisonnier dans un engagement avec l'armée royale.

« Une dépêche télégraphique qui nous est parvenue à la dernière heure, nous permet de démentir de la façon la plus formelle ce bruit, dont plusieurs journaux se sont faits les échos. »

Faits Divers

M. Horace Greeley, candidat choisi à la présidence des États-Unis, est un journaliste; rédacteur en chef de la Tribune, il a traversé les doctrines les plus extrêmes, et a fait partie d'une Société dite de Libre amour, en faveur des droits de la femme. Si M. Greeley est nommé président, les deux plus grandes républiques du monde, États-Unis et France, seraient gérées par d'anciens journalistes.

Un drame à peu près semblable à celui qui a eu lieu, il y a quelques jours, à Paris, rue des Ecoles, s'est passé à Tartas (Landes), dans la soirée du 27 avril. Le sieur X... ayant de graves motifs pour soupçonner la fidélité de son épouse, la surveilla et la surprit, le 27, dans son domicile vers 9 heures du soir, en compagnie de M. Y... Le sieur X... frappa l'amaïeur de plusieurs coups de couteau et lui fit de fortes blessures. La justice instruit cette affaire grave, qui a produit à Tartas, ainsi que dans tout le département l'impression la plus pénible.

On écrit de Milhau (Aveyron) au Messenger du Midi qu'un gendarme vient de découvrir un atelier de fabrication de fausse monnaie, dans une grotte près du village de Cantobre. On a saisi une grande quantité de pièces de monnaie à diverses effigies et une provision de métal fondu.

Le Français annonce que des troubles d'une certaine gravité s'étant déclarés à l'école des arts et métiers d'Alx, le directeur a dû réclamer l'aide de la force publique.

Le préfet s'est rendu sur les lieux, et serait parvenu, nous a-t-on dit, à rétablir l'ordre, après avoir prononcé 21 expulsions.

Le Libéral et l'Est dit que la grève de Roucamp, continue avec le même calme. Cependant, chaque jour, quelques mineurs rentrent au travail. On espérait samedi que la section de Presse allait se remettre à travailler.

Un journal de Lyon avait annoncé que des sous-officiers avaient été arrêtés à la suite des perquisitions accomplies dans cette ville. On aurait acquis la preuve qu'ils étaient en relations avec le Comité central. Cette nouvelle est formellement démentie par la place.

Commerce

Havre, 6 mai. (Dépêche de MM. Kablé, Beswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.) Ventes 500 b. marché calme, prix plus faciles.

Havre, 7 mai. Ventes 300 b. marché calme, prix faciles.

Liverpool, 6 mai. (Dépêche de MM. Kablé, Beswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.) Ventes 8 à 10,000 b. marché calme, sans changement. Recettes du premier jour, 2,000 b.

Liverpool, 7 mai. Ventes 8,000 b. marché calme. Recettes 8,000 b.

Havre, 6 mai 1872. Nous ouvrons la semaine avec une demande très languissante par continuation. Après avoir rempli ce matin les rares petits ordres, les acheteurs sont restés absolument indifférents cette après-midi. Rien à dire des prix qui, on le comprend, sont plutôt en faveur des acheteurs, mais sans aucune caractérisée.

Le livrable est complètement délaissé aussi bien à terme que par navires. Liverpool est toujours froid. Pas de changement aux États-Unis. Les recettes n'ayant plus d'importance, les dépêches de New-York sont réduites à partir de ce jour, à quatre par semaine que nous recevons les dimanches, mardis, jeudis et samedis.

Nous cotons : Très ord. Louisiane 137 N Low Midd. Louisiane en mer 137 N dit en charge 137 N Ordinaire Fernambourg 134 N Ordinaire Oomra 103 N New Oomra, en charge et en mer 106 N

Bon ordin. Tinnivelly 98 N Ordinaire Cocanadah 91 N Bon ordinaire Bengale 75 N

New-York, 4 mai. Middling 23 3/4. Change sur France 4 60 1/2. Or 113 1/4. — A New-Orléans, low middling 139 50. — Recettes pour le jour 2,000 b. Expéditions pour Angleterre 4,000 b. France rien. Continent 2,000 b. Stock 267,000 b.

Liverpool, 6 mai. Ventes 8,000 b. dont 6,000 b. pour la filature, marché languissant. Amérique livraison juillet-août 11. Amérique 11 à 21 5/16. Fernambourg 10 3/4. Le reste lourd.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE BANQUE DE CREDIT ET D'EMISSION. (ANONYME) Capital : 5,000,000 francs. Siège social : 37, rue Talbot, Paris.

La Société bonifie l'intérêt sur les sommes versées en compte courant aux taux ci-après :

CHEQUES : Dépôts à disposition..... 3 65 Soit 1 centime par jour..... De 12 jours à 3 mois..... 4 1/2

Cheques ou bons à intérêts au porteur ou nominatifs : De 3 à 6 mois..... 5 1/2 soit 1 centime 1/2 par jour..... De 6 mois à un an..... 6 0/0

Elle délivre des chèques sur ses succursales de : Agen, Aix, Amiens, Arrignon, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Chambéry, Clermont-Ferrand, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Orléans, Poitiers, Rouen, Saint-Etienne, Toulon, Toulouse et Versailles.

Elle délivre également, aux taux le plus modéré, des traités à échéance déterminés sur toutes les villes de France et se charge, à des conditions exceptionnelles, du recouvrement des valeurs commerciales.

Elle fait gratuitement le service de caisse des dépôts et encaisse sans commission pour leur compte, tous récépissés, factures, etc. Elle renseigne gratuitement ses clients sur toutes valeurs.

Le Président du Conseil d'Administration, N. LEFEBVRE-DURUPLÉ, G. O. S., Ancien Ministre du Commerce. 20

Les Pastilles digestives de Burin du Huisson réunissent, sous forme d'un bouillon agréable, les principaux éléments qui opèrent la digestion dans l'estomac. Il résulte d'expériences comparatives faites par un grand nombre de médecins, qu'elles sont souvent supérieures aux pastilles de Vichy au sous-nitrate de bismuth, à la magnésie calcinée et au charbon végétal, pour guérir les maux d'estomac, migraines, renvois de gaz, provenant de mauvaises digestions. — Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies. 1933

BOURSE DE LILLE

DU 6 MAI 1872

COURS DU JOUR. FONDS DE L'ÉTAT Rente 3 0/0..... 54 65 Rente 4 1/2 0/0..... 78 .. Emprunt 5 0/0..... 87 20 Obligations 6 0/0 1870..... 500 ..

OBLIGATIONS DES VILLES. Paris 1855-1860..... 375 .. Paris 1865..... 437 .. Lille 1860..... 92 .. Lille 1863..... 86 .. Lille 1868..... 472 50 Roubaix-Tourcoing, remb. à 50 fr. 370 .. Armentières..... 437 .. Bordeaux..... 82 .. Département du Nord..... 82 .. Amiens..... 92 50

CHEMINS DE FER Actions Nord..... id. Lyon..... id. Orléans..... Obligations Nord..... id. Lyon fusion anciennes..... id. Lyon fusion nouvelles..... id. Orléans..... id. Midi..... id. Ouest..... id. Lille à Béthune..... id. Lille à Valenciennes.....

VALEURS LOCALES Caisse commerciale de Lille, Verley 550 .. Caisse commerciale de Roubaix, Verley 522 50 Caisse d'escompte Pérot et Co..... 602 50 Crédit industriel et de Dépôts du Nord 530 .. Comptoir commercial Devilder et Co. 500 .. Gaz de Wazemmes c. de..... 1347 50 Le Nord, assurances contre l'incendie 1330 ..

CHARBONNAGES Azincourt..... Bruay..... Bully-Grenay (la sixième)..... Courrières..... Escarpette..... Ferfay..... Lens..... Liévin (Action libérée)..... Meurchin..... Vicoigne et Neux.....

Vendeurs de Journaux

On demande des vendeurs de journaux. — Très-fortes remises; on reprend les numéros invendus. S'adresser au bureau du Journal de Roubaix, rue Nain, 1.

Chien trouvé

Il a été trouvé le 2 mai, contour de l'église Saint-Martin, un jeune et beau chien danois, portant un collier de cuir avec plaque en cuivre, sans indication de nom. — Le réclamer chez M. Decock, rue Pellart prolongée, n° 66.